

RCS : NANCY  
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00255  
Numéro SIREN : 819 025 156  
Nom ou dénomination : 2 G

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2024 sous le numéro de dépôt 2413

# Liasse fiscale

DGFIP N° 2050-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

## BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : SARL 2 G		1   2	
Adresse de l'entreprise : ZAC DU PONT NEUF - COTE GRISE 54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY		Date de l'exercice précédent * 1   2	
Numéro SIRET * 8 1 9 0 2 5 1 5 6 0 0 0 1 2		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le 3   0   0   9   2   0   2   3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG
	Fonds commercial (1) AH		AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP		AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS
	Autres immobilisations corporelles AT		AU
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV		AW
	Avances et acomptes AX		AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
	Autres participations CU	533 659	CV
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations BB		BC
	Autres titres immobilisés BD		BE
	Prêts BF		BG
	Autres immobilisations financières * BH		BI
TOTAL (II) BJ		533 659	BK
			100 000
			433 659
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR		BS
	Marchandises BT		BU
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
	Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY
CRÉANCES	Autres créances (3) BZ		CA
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD		CE
	Disponibilités CF	202 829	CG
	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI
TOTAL (III) CJ		202 829	CK
			202 829
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	736 488	1A
			636 488
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

## BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		SARL 2 G		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....251.000.....)	DA	251 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 100		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/> )	DG			
	Report à nouveau	DH	197 493		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(52 527)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	13 659		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	434 726	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/> )	DV	200 010		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 752		
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	201 762		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	636 488		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 762			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL 2 G		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2 527	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *		GA	
				- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 527	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(2 527)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	50 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	50 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	100 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	100 000	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(50 000)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	(52 527)	

(RENVVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2 G		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7)</b>		<b>(VII)</b>		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7)</b>		<b>(VIII)</b>		HH	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				<b>(IX)</b>		
Impôts sur les bénéfices *				<b>(X)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	50 000	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	102 527	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	(52 527)	
RENNVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *			HP
			– Crédit-bail immobilier			HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD
	(9)	Dont transferts de charges				A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## Annexe aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 636 487,67 E.

Le résultat net comptable est une perte de 52 526,63 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## 2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

30/03/2016 : acquisition des 200 parts sociales de la SARL AIDEM pour 20 000 euros (détenion à 100%)

13/09/2016 : Matthieu GERARDIN apporte à la SARL 2G, 60 parts sociales de la SARL GERARDIN pour 150 000 euros

Thomas GERARDIN apporte à la SARL 2G, 40 parts sociales de la SARL GERARDIN pour 100 000 euros  
(détenion de la SARL GERARDIN à hauteur de 50%)

30/11/2016 : acquisition des 100 parts sociales restantes de la SARL GERARDIN pour 250 000 euros  
(détenion de la SARL GERARDIN à hauteur de 100%)

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 533 659 E**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	533 659			533 659
TOTAL	533 659			533 659

**3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 100 000 E**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		100 000		100 000
TOTAL		100 000		100 000

#### 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

##### 4.1 - Capital social = 251 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	251000	1,00	251 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	251000	1,00	251 000

##### 4.2 - Provisions = 13 659 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	13 659				13 659
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	13 659				13 659

##### 4.3 - Etat des dettes = 201 762 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	200 010	10		200 000
Fournisseurs	1 752	1 752		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	201 762	1 762		200 000

##### 4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 1 752 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 752
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 752

## 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## 6 - AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Charges à payer = 1 752 E**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 752
Fourn factures non parvenues.	1 752
TOTAL	1 752

**2 G**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 251 000 euros**  
**Siège social : ZAC du Pont Neuf - Côte Grise**  
**54410 LANEUVEVILLE DEVANT NANCY**  
**819 025 156 RCS NANCY**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 29 mars 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 52 526,63 euros au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2024**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance

